



PANORAMA DE LA JURISPRUDENCE FRANÇAISE RÉCENTE EN MATIÈRE D'ARBITRAGE

19 NOVEMBRE 2021

9H30- 11H30

EN PRÉSENTIEL

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM

PRÉNOM

FONCTION

SOCIÉTÉ

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

TÉLÉCOPIE

TÉLÉPHONE

EMAIL

FRAIS DE PARTICIPATION

Membre d'ICC France

H.T. 66,67 € (T.T.C. 80 €)

Non membre d'ICC France

H.T. 83,33 € (T.T.C. 100 €)

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

À réception de facture (chèque ou virement)

Chèque bancaire à l'ordre d'ICC France Conseil

DATE & SIGNATURE

À RETOURNER

Par e-mail : nicole.henry@icc-france.fr

Conditions d'annulation :

ICC France Conseil se réserve le droit d'annuler une formation faute d'un minimum de participants.

Dans ce cas, ICC France Conseil vous rembourse la totalité de la somme versée lors de l'inscription.

Toute annulation de votre part, quelle qu'en soit la cause, devra être signifiée par écrit. Si elle intervient dans les sept jours qui précèdent le début du stage, les frais de participation resteront acquis à ICC France Conseil.

Toute annulation ou absence, le jour de la formation, entraînera la facturation de l'intégralité du montant dû. En cas d'interruption d'une formation commencée, l'intégralité du prix est due.

